



10, Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny
52000 Chau mont
E 19 052 0020

Examen du permis de conduite (partique)

Les notions évaluées

Les compétences sur lesquelles vous serez évalué le jour du permis sont les mêmes que celles travaillées pendant votre formation au permis de conduire :

- Respect du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à remarquer les défauts techniques
- Maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule
- Capacité à assurer votre sécurité et celles des autres usagers
- Autonomie au cours d'un trajet
- Connaissance des notions basiques des premiers secours
- Capacité à conduire en respectant l'environnement, en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers

Système de notation et erreurs éliminatoires

- Pendant le déroulement du permis de conduire, un examinateur agréé par la préfecture sera présent dans la voiture, ainsi que votre enseignant.
- Vous serez noté sur un barème de 31 points, répartis selon une grille d'évaluation (que vous pouvez trouver dans votre livret d'apprentissage). Il faut obtenir au moins 20 points pour réussir l'épreuve. De plus, vous ne devez pas commettre d'erreur éliminatoire (circuler en sens interdit, griller un feu...) Le cas échéant vous seriez ajourné.

Déroulement et durée de l'examen du permis

Les documents à présenter avant l'épreuve

- Le jour de l'examen, votre pièce d'identité ainsi que votre livret d'apprentissage. Attention, ces documents seront vérifiés avant le début de l'épreuve. Sans eux, on vous refusera tout simplement le passage de l'examen !
- Vous devrez vous rendre vous-même sur le lieu de passage à l'examen.
- Pensez également à vous rendre sur place 15 minutes en avance, afin d'aborder l'épreuve dans les meilleures conditions possibles.

Déroulement du permis de conduire (épreuve pratique) La durée de l'examen du permis est de 32 minutes.

Voici en détails comment se passe l'examen du permis de conduire installation au poste de conduite :

- Vous devrez effectuer les réglages nécessaires pour être correctement installé(e) au volant
- Test de vue : l'examineur pourra vous demander de lire par exemple la plaque d'immatriculation du véhicule devant vous
- Test de conduite : vous devrez réaliser un parcours d'environ 25 minutes en suivant les directives de l'examineur et les panneaux du code de la route
- Trois questions : vérifications intérieure et extérieures et sur les premiers secours. Ces questions peuvent vous ramener 3 points au total, profitez-en !
- Deux manœuvres : vous devrez pour cela maîtriser le freinage du véhicule, la marche arrière, le stationnement en créneau, épis et bataille...

Après l'épreuve du permis de conduire

Comment connaître le résultat au permis de conduire

- Après avoir passé l'épreuve, vous pourrez consulter le résultat du permis en ligne sous environ 48 heures, sur le site de la sécurité routière.
- Vous pourrez télécharger votre Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC), sur lequel sera indiqué le détail de vos points et la mention "favorable" ou "défavorable" valable 4 mois.
- Nous vous contacterons également dès que nous serons en possession du résultat

Obtenir son permis définitif

- L'auto-école se charge de faire la demande sur le site ANTS
- Faire sa propre démarche